



Le « **BCPF Tremblay** »
Vous invite à son second tournoi homologué
Tournoi Bad Tremblay Nocturne
(Simple D1/D2/D3 et D4/NC)
Vendredi 5 Mars 2010
Autorisation : en cours
Salle Lucien Lahogue (7 terrains),
35560 Antrain



Date et Horaires : Vendredi 5 Mars 2010

- Accueil et contrôle des licences à partir de **19h00**
- Début des matchs : **19h30**

Tableaux : Simples Homme et Dame, séries D1/D2/D3 et D4/NC

Inscriptions : 7 €

Date Limite d'inscription : 27 Février 2010

Pour le bon déroulement du tournoi, en fonction du nombre d'inscrits, les organisateurs se réservent le droit de limiter le nombre de places par tableau ou d'annuler certains tableaux. Pour constituer les tableaux, à la date de clôture des inscriptions, la priorité sera donnée aux inscriptions reçues et réglées, puis au classement et enfin à la date d'inscription.

Pour le tournoi, les volants sont à la charge des joueurs sauf pour les finales. Le tournoi se fera en poule de 3 ou 4 puis par élimination directe. Les tableaux seront effectués le 02 février. Tout forfait après cette date devra être justifié (certificat médical) et ne sera en aucun cas remboursé.

Les tableaux seront scindés en deux, D1/D2/D3 et D4/NC, mais pourront être regroupés si les inscriptions dans un tableau sont insuffisantes. Aucune inscription par mail ou par téléphone n'est autorisée.

La feuille d'inscription doit être retournée **avant le 27 février 2010** (cachet de la poste faisant foi) avec le règlement par chèque libellé à l'ordre de « **BCPF Tremblay** » à l'adresse suivante :

Sébastien ROSSIGNOL
Jaunet
35560 Noyal sous Bazouges

Tél : 06 99 61 74 96
email : rossi.bzh@free.fr
Site Internet : <http://bcpf.fr>

Juge-Arbitre : Théotime MORET

Restauration : Une buvette (sandwichs, gâteaux, boissons, ...) sera disponible pendant toute la durée du tournoi.

Récompenses : Lots, Bons d'achats

Plan d'accès :

Commune d'Antrain
Sur la RD 175
Rue de Fougères
(en Face de l'Hôpital)



**REGLEMENT Du TOURNOI DEPARTEMENTAL
SIMPLE D/NC de BAD TREMBLAY
Vendredi 05 MARS 2010**

- Le tournoi se déroule selon les règles de la FFBA.
- Le juge-arbitre du tournoi est Théotime MORET.
- La compétition est ouverte aux joueurs seniors (ou jeunes avec sur-classement), n'ayant pas un classement supérieur au tableau dans lequel il est inscrit.
- La date limite pour la réception des inscriptions est fixée au 27 février 2010. En cas de surnombre pour les inscriptions reçues et payées avant la date limite, priorité sera d'abord donnée au classement puis ensuite, à la date de réception du courrier.
- Le tournoi est géré sous BADPLUS. Quelque soit le tableau, toutes les poules sont constituées de manière informatique après définition des têtes de séries. Aucune modification n'est possible, en particulier lors de forfait de dernière minute.
- Les droits d'engagement sont de 7€.
- Pour tous les tableaux, la première phase se déroule sous forme de poules, puis par élimination directe après les sorties de poules.
- Les tableaux sont effectués le 02 Mars 2010. Tout forfait après cette date devra être justifié (certificat médical) et ne sera en aucun cas remboursé.
- Les tableaux seront scindés en deux (D1/D2/D3 et D4/NC) ou regroupés en fonction du nombre d'inscrits.
- Les rencontres se déroulent en auto-arbitrage. Le juge-arbitre et le comité d'organisation ont la faculté de désigner un arbitre.
- Tous les matchs de la catégorie D se déroulent en volant en plume à la charge des joueurs. Les volants seront fournis à partir des finales. Le volant officiel de la compétition est le Yonex AS 30.
- Chaque joueur doit présenter sa licence en règle le jour du tournoi.
- Tout joueur ne se présentant pas sur le terrain après trois appels peut être déclaré forfait par le juge-arbitre. Il est rappelé à ce titre que les horaires affichés sont théoriques, les joueurs devant être présents dans la salle 40 minutes avant l'horaire indiqué. Si un joueur souhaite s'absenter, il doit prévenir la table de marque et le juge-arbitre.
- Les joueurs ont droit à trois minutes d'échauffement à partir du moment où leur match a été annoncé. Ce temps doit impérativement être respecté.
- Tout joueur doit se présenter sur le terrain désigné avec tous les accessoires utiles à son match.
- Les terrains ne sont accessibles qu'aux joueurs désignés, les arbitres et le juge-arbitre.
- Le comptage des points se fait selon les règles adoptées par la FFBA. Deux personnes maximums seront autorisées à rejoindre les joueurs pendant les arrêts de jeu.
- Le temps de repos minimum entre deux matchs est de 20 minutes, cette durée pourra être réduite sous accord des intéressés.
- Pendant le point, un volant qui touche l'infrastructure de la salle est considéré comme « faute ». Au service, il est remis une fois.
- Seul un représentant de club est autorisé à déposer une réclamation à la table de marque.
- Les décisions du juge-arbitre et du comité d'organisation sont sans appel.
- Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de pertes, de vols, d'accident ou d'incident.

Toute participation au tournoi implique l'adoption du présent règlement qui sera affiché dans la salle.

Le comité d'organisation

Le juge-arbitre